



Maromme – Déville – Mont-Saint-Aignan
Badminton

CIRCUIT ÉLITE JEUNES

Étape 3

24, 25 & 26 Mars 2023
Stade Paul Vauquelin
Maromme



SOMMAIRE

INTRODUCTION	p. 3
LE STADE PAUL VAUQUELIN, MAROMME	p. 4
CALENDRIER	p. 5
INSCRIPTION	p. 5
TIRAGE AU SORT	p. 6
ARBITRAGE	p. 6
DÉROULEMENT	p. 6
HORAIRES	p. 7
VOLANTS	p. 7
ÉQUIPE MÉDICALE	p. 7
HÉBERGEMENT	p. 8
DÉPLACEMENTS	p. 9
RESTAURATION	p. 9
NOUS CONTACTER	p. 10
NOS PARTENAIRES	p. 10
RÈGLEMENT	p. 11

INTRODUCTION

Le MDMSA Badminton a le plaisir d'accueillir les meilleurs jeunes de toute la France pour la deuxième étape du Circuit Élite Jeunes 2022. Après, entre autres, les Championnats de France 2016 et 2019, la 3ème étape en 2019 et la 2ème étape en 2022 du Circuit Élite Jeunes et la première étape du Circuit Inter-régionale Jeunes 2021, les bénévoles du club se mobilisent à nouveau pour un évènement tourné vers les jeunes.

La ville de Maromme met à disposition les meilleures infrastructures de l'agglomération rouennaise avec ses 3 gymnases adjacents, au sein du Stade Paul Vauquelin. 3 jours de compétition, 12 terrains, 5 terrains d'échauffement et un magnifique club house permettront au MDMSA de proposer aux quelques 300 joueurs présents des conditions de jeu idéales.

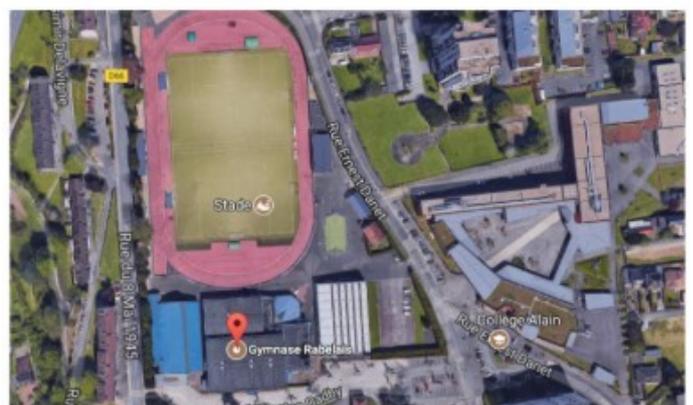
L'organisation de ce Circuit Élite Jeunes est un travail collaboratif impliquant le MDMSA, la Ligue, le Codep et les partenaires habituels du MDMSA : la Région Normandie, le Département de Seine-Maritime, la Métropole Rouen Normandie et les 3 communes de l'entente, Maromme, Déville-lès-Rouen et Mont-Saint-Aignan.

Le MDMSA se réjouit de réunir à nouveau l'ensemble de ses bénévoles pour travailler autour d'un projet fédérateur de promotion du badminton. C'est également une nouvelle occasion de faire rayonner ses communes, son département et sa région au niveau national...



LE STADE PAUL VAUQUELIN, MAROMME

Situé près du centre-ville de Maromme, le Stade Paul Vauquelin réunit 3 gymnases : Rabelais, Cauchy et Lesueur, offrant aux sportifs une infrastructure exceptionnelle. La compétition se jouera dans les gymnases Rabelais et Cauchy et des terrains d'échauffement seront à disposition des joueurs dans le gymnase Lesueur. Le club house Guy Dutel accueillera les joueurs pour se restaurer et se reposer au calme.





CALENDRIER

- € **23 février 2023** : Date de prise en compte du CPPH
- € **23 février 2023** : Clôture des inscriptions
- € **3 mars 2023**: Publication des joueurs qualifiés par la fédération
- € **9 mars 2023** : Publication sur le site fédéral
- € **10 mars 2023** : envoi des convocations
- € **22 mars 2023** : Diffusion des tableaux
- € **24 mars 2023** : Accueil des joueurs et début de la compétition

INSCRIPTION

Les joueurs peuvent s'inscrire sur les 3 tableaux, selon les tarifs suivants :

- 1 tableau : 16 euros
- 2 tableaux : 21 euros
- 3 tableaux : 25 euros

Date limite d'inscription : **23 février 2023**

Les forfaits signalés avant le tirage au sort seront remboursés sans justificatif. Passée la date du tirage au sort, les forfaits ne seront remboursés que sur présentation d'un justificatif médical, adressé à l'organisateur et au juge-arbitre (Cyrille BERTON).

Le règlement peut se faire via Badnet, par virement (RIB du club en annexe) ou par chèque, à l'ordre du MDMSA Badminton, envoyé à l'adresse suivante :
Laurine BECQUET – Appt 207 Bat 2 – 6 rue Georges Lanfry 76250 Déville-lès-Rouen

Les joueurs forfaits seront remboursés via badnet après la compétition.

Pour toute information supplémentaire, merci de contacter

- Pierre-Julien VIAILLY : pierrejulien.viailly@gmail.com / 07 61 92 33 30
- Ludovic CULLERON : ludovicculleron@gmail.com / 07 82 98 78 76



TIRAGE AU SORT

Le tirage au sort sera effectué le 10 mars 2023 par la Commission Nationale Jeunes, sous la responsabilité du juge-arbitre de la compétition, Cyrille BERTON.

Les joueurs forfaits après le tirage au sort pourront être remplacés par des joueurs ou paires sur liste d'attente selon le règlement du Circuit Elite Jeunes.

Les justificatifs des joueurs forfaits après le tirage au sort doivent être adressés à :

Ligue de Normandie de Badminton BP 30 61120 VIMOUTIERS

ARBITRAGE

La compétition se déroulera sous l'oeil bienveillant de Cyrille BERTON, assisté de Michel Valande et Jérôme Claveau. Un arbitre sera présent dans chaque salle pendant toute la durée de la compétition.

Toutes les finales seront arbitrées et scorées.

DÉROULEMENT

- En **simples benjamins et minimes**, phases de 4 poules de 3 suivie d'un tableau d'élimination directe associant les deux premiers de chaque poule. Lors du tirage au sort du tableau final, les joueurs, joueuses ayant terminé premier de leurs poules respectives ne seront opposés qu'à des joueurs ou joueuses ayant terminé deuxième de leur poule, conformément au Règlement Général des Compétitions.
- En **doubles benjamin et minime**, phases de 4 poules de 3 suivie d'un tableau d'élimination directe associant les premiers de chaque poule.
- En **mixtes**, élimination directe dans toutes les catégories.
- En **cadets**, élimination directe dans tous les tableaux.

La compétition se tiendra dans les règles sanitaires applicables au moment de la compétition.

HORAIRES

Vendredi 24 mars 2023 :

- 16h : Accueil des joueurs et pointage
- 16h15 : Briefing des conseillers techniques « coaches »
- 17h : Début des matchs

Samedi 25 mars 2023 :

- 8h : Accueil des joueurs et pointage
- 8h30 : Début des matchs

Dimanche 26 mars 2023 :

- 8h : Accueil des joueurs et pointage
- 8h30 : Début des matchs
- 13h : fin de la compétition (remise des récompenses incluse)

VOLANTS

Le volant officiel de la compétition sera le Yonex AS20. Il sera en vente à la buvette au prix de 28€ le tube de 12.

Les volants seront fournis par l'organisateur à partir des demi-finales. Ils seront à la charge des joueurs pour les poules et les premiers tours des phases finales.

ÉQUIPE MÉDICALE

Un kinésithérapeute sera présent du vendredi 17h au dimanche 12h. Il sera à la disposition des joueurs uniquement, pendant toute la durée de la compétition.



HÉBERGEMENT

De nombreux hôtels se situent à moins de 15 minutes du Stade Paul Vauquelin de Maromme. Les hôtels que nous desservons en navette sont marqués d'une *.

Campanile Rouen Nord - Mont-Saint-Aignan*

1 rue Jacques Monod

76130 MONT-SAINT-AIGNAN

02.35.59.75.00

<https://www.campanile.com/fr/hotels/campanile-rouen-nord-mont-saint-aignan>

Brit Hotel Rouen Nord - Mont-Saint-Aignan*

Route d'Houpeville

76130 MONT-SAINT-AIGNAN

02.35.59.80.00

<https://rouen-nord.brithotel.fr/>

B&B HOTEL Rouen Centre Rive Droite*

56 quai Gaston Boulet

76000 ROUEN

08.92.23.37.79

[https://www.hotel-bb.com/fr/hotel/rouen-centre-rive-droite?
utm_source=googlemaps&utm_medium=fichehotel&utm_campaign=yext](https://www.hotel-bb.com/fr/hotel/rouen-centre-rive-droite?utm_source=googlemaps&utm_medium=fichehotel&utm_campaign=yext)

Kyriad Rouen Centre*

14 quai Gaston Boulet

76000 ROUEN

02.35.15.25.25

<https://www.kyriad.com/fr/hotels/kyriad-rouen-centre>

B&B HOTEL Rouen Centre Rive Gauche

44 rue Amiral Cecille, Rouen Saint Sever

76100 ROUEN

08.92.23.37.80

[https://www.hotel-bb.com/fr/hotel/rouen-centre-rive-gauche?
utm_source=googlemaps&utm_medium=fichehotel&utm_campaign=yext](https://www.hotel-bb.com/fr/hotel/rouen-centre-rive-gauche?utm_source=googlemaps&utm_medium=fichehotel&utm_campaign=yext)



DÉPLACEMENTS

Le Comité d'organisation assurera le transport des joueurs, coaches et accompagnateurs de la gare de Rouen à leurs hôtels (marqués d'une * dans la liste) ou au Stade Paul Vauquelin de Maromme à partir de vendredi 15h.

Attention, il ne s'agit pas d'un service de taxis. Nous limiterons les déplacements et regrouperons les joueurs au maximum. Les joueurs disputant les premiers matchs auront priorité en cas de dépassement de capacité de la navette. Par ailleurs, seront prioritaires les joueurs venus jusqu'à Maromme en train.

Seront pris en charge uniquement les joueurs ayant rempli le formulaire de demande à l'adresse suivante avant le 17 mars 2023: <https://forms.gle/cq2DnDKN5TvmdXRq5>

Cette année, en raison de l'augmentation du prix de l'essence, nous demandons une participation de 3€ par personne pour bénéficier des navettes sur tout le week-end entier.

RESTAURATION

Une buvette sera à votre disposition pendant toute la durée de la compétition. Nous y servirons des plats chauds et froids, des gâteaux et des boissons froides et chaudes à des prix raisonnables (à partir du petit-déjeuner jusqu'à la fin des matchs). Des cartes buvette de 10€ seront en vente pour éviter la manipulation de monnaie.

Pour les vendredi et samedi soirs, nous proposons une formule dîner à 15€ comprenant entrée / plat chaud / dessert. Vous pourrez vous installer sur des tables situées à proximité des terrains d'échauffement. Aucun déplacement ne sera donc à prévoir.

Pour le dimanche midi, nous proposons des paniers-repas à 7€ comprenant une formule sandwich / boisson / dessert.

Des tickets seront distribués à chaque responsable.

La réservation des repas est indispensable avant le 10 mars 2023, en remplissant le formulaire suivant : <https://forms.gle/ij1gApr2WdvkAMHf7>

CONTACTS

Pour toute question, vous pouvez contacter :

Pierre-Julien VIAILLY (Organisation)
07 61 92 33 30 / pierrejulien.viailly@gmail.com

Ludovic CULLERON (GEO)
07 82 98 78 76 / ludovicculleron@gmail.com

Le juge-arbitre de la compétition
Cyrille BERTON

NOS PARTENAIRES

Le MDMSA tient à remercier les partenaires qui le soutiennent déjà tout au long de l'année et qui lui permettent de prendre en charge l'organisation d'événements tels que le CEJ :





RÈGLEMENT PARTICULIER DU CEJ 3

Article 1 : Le tournoi se déroulera selon le règlement du Circuit Elite Jeunes et le Règlement Général des Compétitions de la FFBaD.

Ce règlement sera affiché dans le gymnase ainsi que les codes de conduite des joueurs et des conseillers.

Protocole Sanitaire : Le protocole en vigueur sera celui de la FFBaD au moment de la compétition complété par les directives des Collectivités Territoriales et de la Préfecture de la Région Normandie.

Article 2 : Tout participant doit remplir les critères de participation au Circuit Elite Jeunes et être en règle avec la fédération et en possession de sa licence. Les joueurs peuvent être inscrits par le club, le comité ou la ligue. Dès leur arrivée, les représentants de club ou de délégation devront se présenter à l'accueil du tournoi.

Article 3 : Les joueurs peuvent s'inscrire sur 3 tableaux en simple homme, simple dame, double hommes, double dames et double mixte, en fonction des critères de qualification. Un joueur ne peut s'inscrire que dans une seule et même catégorie d'âge mise à part les cas prévus dans le règlement CEJ. La compétition se déroule selon le mode d'élimination déterminé par le règlement du Circuit Elite Jeunes.

Article 4 : La date limite d'inscription est fixée au 28 février 2023. Les droits sont de 16 € pour 1 tableau, 21 € pour 2 tableaux et 25 € pour 3 tableaux.

Article 5 : Tout joueur désirant s'absenter, quelles qu'en soient la durée et la raison, devra prévenir la table de marque et obtenir l'autorisation du Juge-arbitre, sous peine d'être disqualifié.

Article 6 : Les joueurs ont 3 minutes de préparation à partir de l'appel de leur match (tirage au sort, test des volants, ...). Au-delà de 5 minutes de retard, le joueur pourra être disqualifié par le juge-arbitre. Le temps minimum de pause entre deux matchs est de 20 minutes, échauffement compris.

Article 7 : Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec un nombre suffisant de volants, ainsi que tous les accessoires utiles à son match.

Article 8 : Les matchs se joueront en volants plumes homologués FFBaD. Ils seront fournis par les joueurs jusqu'aux quarts-de-finale et par l'organisateur à partir des demi-finales. Le volant de référence sera le Yonex AS20, en vente à la buvette.

Article 9 : Le juge-arbitre est désigné par la commission fédérale des officiels techniques. Il est en droit de disqualifier partiellement ou totalement un joueur qui ne respecte pas le règlement. Ses décisions sont sans appel.

Seul le représentant de la délégation est autorisé à poser une réclamation au Juge Arbitre. Toute réclamation faite par une autre personne ne sera pas recevable.

Article 10 : Les matchs se joueront en 2 sets gagnants de 21 points. Les matchs se dérouleront en auto-arbitrage jusqu'aux demi-finales. A la fin du match le(s) vainqueur(s) doit(vent) saisir les résultats sur les tablettes mises à leur disposition (ou à la table de marque en cas de problème technique).

Pour les finales, l'arbitrage sera assuré par des arbitres officiels.



RÈGLEMENT PARTICULIER DU CEJ 3

Article 11 : Le tableau horaire est donné à titre indicatif. Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier les tableaux et l'ordre des matchs en cas de nécessité et de prendre toutes les mesures utiles afin d'améliorer le bon déroulement de la compétition après l'accord du juge-arbitre.

Article 12 : En cas de forfait après le tirage au sort des tableaux, les droits d'engagements ne seront remboursés que sur présentation d'un justificatif médical.

Article 13 : Chaque participant inscrit doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré forfait après la date du tirage au sort. Il devra prévenir l'organisateur de sa non-participation et adressera au plus tard dans les 5 jours du début de la compétition, les pièces justificatives à : Ligue de Badminton de Normandie, BP 30, 61120 VIMOUTIERS.

Article 14 : Les joueurs autorisent l'organisateur à utiliser les photos prises pendant le tournoi à des fins de communication.

Article 15 : Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de problèmes liés à des erreurs commises par les clubs lors des inscriptions. De même, il décline toute responsabilité en cas de vol, pertes, incidents ou accidents.